

l'école maternelle a de l'avenir !



Edito

L'école maternelle est très sollicitée. 84 % des français estiment qu'elle fonctionne bien.

Si elle fait réussir, elle est parfois remise en cause parce qu'elle a du mal à réduire les conséquences des inégalités sociales et culturelles. On lui demande beaucoup et dans le même temps la formation initiale et les offres de formation continue spécifiques diminuent, les conditions d'exercice se dégradent et la scolarisation précoce est remise en cause pour des raisons budgétaires.

Mieux former les enseignants au langage mais aussi aux gestes professionnels si particuliers à l'école maternelle, mieux penser l'évaluation et la relation avec les familles, sont des chantiers à renforcer.

Le SNUipp organise ce colloque pour alimenter la réflexion et lancer une campagne en faveur de la maternelle.

«L'école maternelle a de l'avenir»

Mardi 27 Novembre

9h30 – 16h30

À la MGEN

3, square Max Hymans 75015 PARIS

Métro : Montparnasse

(inscription : page 4)



La maternelle au ministère

Dans le cadre de la "refondation de l'école maternelle", le ministère a mis en place, sous l'égide de la Direction générale de l'enseignement scolaire, une commission, qui a réuni en septembre et octobre 2007 organisations syndicales, parents d'élèves, praticiens de terrain, IEN, membres de la DGESCO (ministère) et inspecteurs généraux. Le travail de la commission a débouché sur un texte de préconisations.

Voici les questions qui ont servi de base de travail pour la commission :

- Quelles doivent être les finalités et les missions de l'école maternelle ?
- Quel espace le langage doit-il occuper ?
- Quelle est la place de l'enfant dans sa dimension d'élève ? Celle de ses parents à l'école ?
- Faut-il réaffirmer la place de la Grande Section vis-à-vis du CP ?
- Qu'en est-il de la formation des enseignant(e)s de maternelle et des outils existants ?

A la demande du SNUipp, la commission poursuivra ses travaux.

1 Clarifier les programmes de l'école maternelle pour qu'ils présentent explicitement finalités et objectifs, et disent clairement ce qui est attendu de tous les élèves en fin de grande section et soient compréhensibles par les parents.

2 Donner à l'apprentissage de la langue française une priorité absolue.

3 Faire figurer explicitement dans le projet d'école les modalités de la liaison entre école maternelle et école élémentaire.

4 Rédiger un cahier des charges national sur la spécificité de l'évaluation à l'école maternelle.

5 Renforcer la formation initiale et la formation continue des maîtres à la spécificité de l'école maternelle. Prévoir une formation spécifique à tous les formateurs et inspecteurs.

6 Organiser l'accompagnement professionnel des enseignants nouvellement nommés en école maternelle.

7 Mieux accueillir les enfants et leurs parents à l'école maternelle.

8 Proposer des préconisations nationales pour l'équipement et le fonctionnement de l'école maternelle.

Les préconisations (rapport d'étape)

Les propositions du SNUipp

- L'entrée à l'école maternelle -dès 2 ans pour les parents qui le souhaitent - doit être possible et doit se faire dans de bonnes conditions.
- Reconnaissance des dispositifs de rentrées échelonnées.
- Accompagner la rentrée des plus petits
- Travailler le langage en petits groupes avec "plus de maîtres que de classes".
- Travailler le langage dans l'interdisciplinarité.
- Evaluer le langage sans stigmatiser.
- Faire ressortir des programmes que les compétences visées en fin de maternelle sont celles de fin de GS.
- Plus de temps de concertation pour la liaison GS/CP.
- Mutualiser les dispositifs réussis de liaison GS/CP.
- Une adresse forte de l'institution pour recentrer la place de la GS et éviter la primarisation.
- Prise en compte des dimensions qui font les spécificités de l'école maternelle dans le cadre des formations initiale et continue : psychologie de l'enfant, langage, « gestes professionnels » qui prennent en compte les rythmes et besoins de la petite enfance, mais aussi travail d'accompagnement des programmes.
- Analyser ses pratiques, s'appropriier les documents d'accompagnement, se former.
- Recruter des maîtres formateurs en cycle 1.
- L'évaluation doit permettre de renseigner l'élève, l'enseignant et les parents sur les progrès constatés. Il est urgent de clarifier les dispositifs et les objectifs poursuivis.

Les intervenants du colloque

Thierry Vasse

Inspecteur de l'Education nationale, pilote un groupe départemental sur l'école maternelle

Ecole maternelle – familles : enjeux d'une professionnalisation des enseignants

Pour Thierry Vasse, instaurer un dialogue de qualité entre l'école et la famille est une nécessité ... il convient de se pencher sur cette question pour sortir d'un implicite, du « chacun fait comme il peut »

Viviane Bouysse

Inspectrice Générale de l'Education Nationale

«Quelle identité pédagogique pour l'école maternelle ?»

Pour aider l'enfant à devenir écolier, il n'y a pas à brusquer le temps. L'école maternelle part des formes spontanées de l'activité du jeune enfant : agir, jouer, pour le conduire à travailler selon des règles, selon des projets, selon un programme. Même en grande section, elle n'a pas à "singer" les formes de travail des grands.



Marie-Thérèse Zerbato Poudou

Maître de conférence IUFM d'Aix-Marseille

«Evaluer en maternelle : contrainte ou nécessité?»

Mireille Brigaudiot

Maître de conférence IUFM de Versailles - Laboratoire LEAPLE Paris V (linguistique).

"Langage des enfants et langage des adultes à l'école maternelle".

Pratiquer des activités langagières va rendre visible le domaine langagier qui, par essence, est invisible. Nous parlons autant de l'activité langagière du maître que de celle des enfants.

Lorsque les « livrets d'évaluation » sont arrivés en maternelle, via les inspections, le choc a été rude et les réactions n'ont pas tardé à se manifester (...) La consternation eut tôt fait de remplacer la curiosité, ce qui n'a pas permis l'élaboration d'une réflexion sur les pratiques d'évaluation en maternelle.

Scolarisation en maternelle : les chiffres

En cette rentrée, le SNUipp a conduit une enquête auprès des départements sur les conditions de la scolarisation des élèves en maternelle.

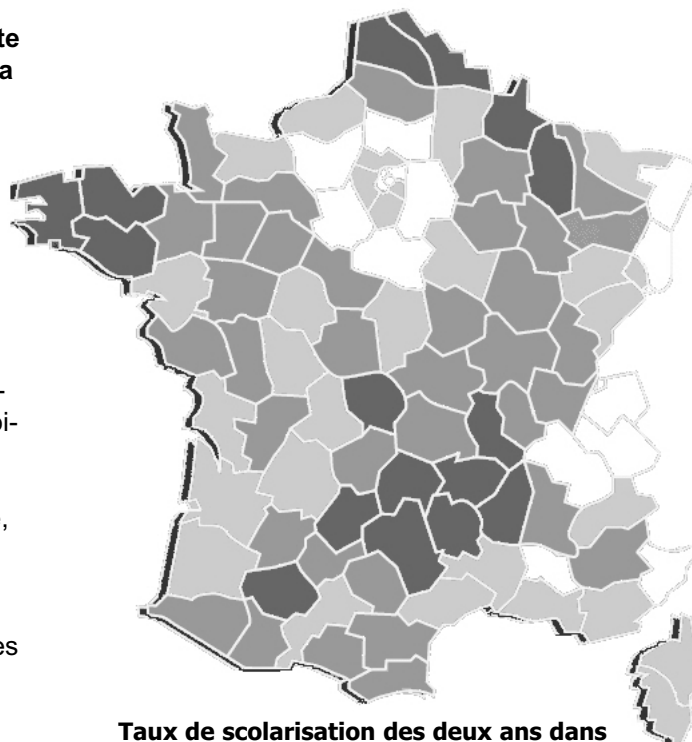
La scolarisation des 2 ans a fortement diminué entre 2000 et 2006. Au niveau national, la moyenne est ainsi passée de 35,4% à 23,4% , avec une estimation de 22,7% pour 2007. L'écart entre les chiffres obtenus en interrogeant directement les Inspections Académiques et ceux transmis par le ministère est inattendu. Il y a aussi de fortes disparités géographiques : dans certains départements la diminution avoisine 30 points.

Le nombre d'écoles maternelles a également baissé, (conséquence de fusions avec l'école élémentaire). Ces opérations, qui permettent à l'administration de faire des économies (une direction unique pour les deux écoles) freinent souvent les organisations mises en place pour les plus jeunes élèves et réduisent la prise en compte des spécificités de la maternelle.

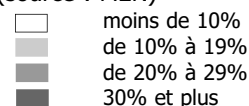
L'existence de classes passerelles ou de dispositifs équivalents reste très peu répandue. Si 61% des départements en ont fait état, il est toujours précisé que leur nombre est extrêmement limité (entre 1 à 4 par département).

L'enquête a confirmé qu'il existait de réels problèmes d'inscription des enfants de deux ans : pour la rentrée 2007, 96% des départements sont concernés par ce phénomène. D'autres font aussi état d'une scolarisation à temps partiel (41% des départements), le plus souvent officielle, parfois officieuse. Les collectivités territoriales sont parfois amenées à proposer des solutions.

Il est fait état de difficultés, dans certaines écoles, pour l'inscription d'enfants de 3 ans. Ce phénomène qui nous a été signalé dans un tiers des départements interrogés nous alerte et doit inciter à agir.



Taux de scolarisation des deux ans dans les départements (source : MEN)



Enfin, dans une grande majorité de départements (86%) le remplacement n'est pas assuré de manière prioritaire en maternelle en cas d'absence de l'enseignant.

Cette enquête prouve que la maternelle est devenue une variable d'ajustement, ce qui confirme le ressenti des collègues. La conjugaison de tous ces éléments concourt à une dégradation des conditions de travail à l'école maternelle.

Pour participer au colloque du 27 novembre à Paris, contacter la section départementale du SNUipp :